

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Année scolaire : 2021/2022

Niveau :

Classe :

ÉLÈVE

Nom de famille : Sexe : F ☐ M ☐
 Prénom :
 Né(e) le : Lieu de naissance :

REPRÉSENTANTS LÉGAUX

Mère ☐ Père ☐ Tuteur ☐
 Nom de famille : Prénom :
 Adresse :
 Code postal : Commune :
 L'élève habite à cette adresse : Oui ☐ Non ☐
 Tél mobile : Tél domicile : Tél travail :
 Courriel :
 J'accepte de communiquer mon adresse (postale et courriel) aux associations de parents d'élèves : Oui ☐ Non ☐

Mère ☐ Père ☐ Tuteur ☐
 Nom de famille : Prénom :
 Adresse :
 Code postal : Commune :
 L'élève habite à cette adresse : Oui ☐ Non ☐
 Tél mobile : Tél domicile : Tél travail :
 Courriel :
 J'accepte de communiquer mon adresse (postale et courriel) aux associations de parents d'élèves : Oui ☐ Non ☐

Tiers délégataire (personne physique ou morale) Lien avec l'élève (*) :

.....
 Fournir une copie de la décision du juge aux affaires familiales.
 Nom de famille : Prénom :
 Nom d'usage : Organisme :
 Adresse :
 Code postal : Commune :
 L'élève habite à cette adresse : Oui ☐ Non ☐
 Tél mobile : Tél domicile : Tél travail :
 Courriel :
 J'accepte de communiquer mon adresse (postale et courriel) aux associations de parents d'élèves : Oui ☐ Non ☐

(*) Ascendant, fratries, autre membre de la famille, éducateur, assistant familial, garde d'enfant, autre lien (à préciser) aide sociale à l'enfance (pour responsable moral)

Nous acceptons que notre enfant soit photographié ou filmé pendant les activités scolaires ☐ Oui ☐ Non

PERSONNES A CONTACTER (si différentes des personnes déjà indiquées)

Lien avec l'élève :
 A contacter en cas d'urgence ☐ Autorisé(e) à venir chercher l'élève : ☐
 Nom de famille : Prénom :
 Tél mobile : Tél domicile : Tél travail :

Lien avec l'élève :
 A contacter en cas d'urgence ☐ Autorisé(e) à venir chercher l'élève : ☐
 Nom de famille : Prénom :
 Tél mobile : Tél domicile : Tél travail :

Lien avec l'élève :
 A contacter en cas d'urgence ☐ Autorisé(e) à venir chercher l'élève : ☐
 Nom de famille : Prénom :
 Tél mobile : Tél domicile : Tél travail :

Lien avec l'élève :
 A contacter en cas d'urgence ☐ Autorisé(e) à venir chercher l'élève : ☐
 Nom de famille : Prénom :
 Tél mobile : Tél domicile : Tél travail :

Lien avec l'élève :
 A contacter en cas d'urgence ☐ Autorisé(e) à venir chercher l'élève : ☐
 Nom de famille : Prénom :
 Tél mobile : Tél domicile : Tél travail :

Date :

Signature des représentants légaux :

CANTINE ANNEE SCOLAIRE 2021 - 2022

Afin de planifier l'effectif de la cantine pour le jour de la rentrée, nous vous demandons de nous retourner cette feuille en mairie pour le **Lundi 14 Juin 2021, dernier délai.**

Le prix du repas cette année est de : 3 €

Veuillez cocher les cases correspondant aux jours de présence de votre ou vos enfants à la cantine.

	<i>Enfant 1</i> NOM : Prénom : CLASSE :	<i>Enfant 2</i> NOM : Prénom : CLASSE :	<i>Enfant 3</i> NOM : Prénom : CLASSE :
Lundi	Régulier ☐	Régulier ☐	Régulier ☐
	Occasionnel... ☐	Occasionnel... ☐	Occasionnel... ☐
Mardi	Régulier ☐	Régulier ☐	Régulier ☐
	Occasionnel... ☐	Occasionnel... ☐	Occasionnel... ☐
Jeudi	Régulier ☐	Régulier ☐	Régulier ☐
	Occasionnel... ☐	Occasionnel... ☐	Occasionnel... ☐
Vendredi	Régulier ☐	Régulier ☐	Régulier ☐
	Occasionnel... ☐	Occasionnel... ☐	Occasionnel... ☐

Signature des parents :

A.L.S.H. LE MERCREDI MATIN

(Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

Accueil des enfants de 3 à 11 ans

Les heures d'ouverture seront les suivantes :

- 7 h 15 à 9H 00 : garderie
- 9 H 00 à 12 H : centre aéré
- 12 H 00 à 14 H : cantine + garderie

Ce centre de Loisirs fonctionne par demi-journée sans possibilité de fractionnement horaire. Les tarifs pratiqués sont en fonction du quotient familial.

A titre d'information voici les tarifs (repas non compris dont le prix est de 3 €).

Q.F. inférieur à 512 € : 3 € la demi-journée	Q.F. entre 512 et 695 € : 4 € la demi-journée
Q.F. entre 696 et 884 € : 5,50 € la demi-journée	Q.F. entre 885 et 1137 € : 6,50 € la demi-journée
Q.F. supérieur à 1137 € : 7 € la demi-journée	

Enfants(s) concerné(s) :

Nom - Prénom			
Date de naissance			

- ☐ Garderie le matin (7H15 à 9H00) ☐ Accueil loisirs mercredi matin (9 à 12 H)
☐ Repas midi (12 H à 12 H 30) ☐ Garderie le midi (12H30 à 14H00)

N° CAF :
N° MSA :
Quotient familial :

Pour tout renseignement complémentaire se renseigner en mairie.

Les tarifs de la garderie du matin et du soir restent inchangés, facturation à la demi-heure

AUTORISATION DE PRISES DE VUES

ET DIFFUSION D'IMAGES A L'ÉCOLE ET TEMPS PÉRISCOLAIRE /ALSH

Année 2021-2022

École des Menhirs – LANRELAS

De nombreuses activités pédagogiques conduisent les écoles, le service périscolaire et le centre de loisirs à réaliser des photographies ou des vidéos sur lesquelles apparaissent des élèves. L'école peut également être sollicitée par la presse pour réaliser un reportage.

La loi relative au droit à l'image oblige le directeur de l'école ainsi que les animatrices à demander une autorisation écrite au responsable légal de l'enfant, non seulement pour la prise de vue mais aussi pour l'exploitation interne à l'école, la garderie ainsi que l'ALSH et la diffusion de ses images sur un support : papier ou numérique.

Pour ce qui concerne les images (photographies ou films) qui seront faites par les enseignants ou animatrices, elles n'auront d'autres usages que **pédagogiques***. Elles ne seront ni communiquées à d'autres personnes, ni utilisées à but lucratif. Elles ne porteront en aucun cas atteinte à l'intégrité de l'enfant. *Restreint au cadre familial des élèves, aux enseignants et partenaires du projet

Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques ou films qui concernent l'élève nommé ci-dessous est garanti. Je pourrais à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et je disposerai d'un droit de retrait, sur simple demande, si je le juge utile.

Je soussigné.....

Responsable légal de(s) l'élève(s).....

.....

Autorisation de prise de vue :

Autorise l'école :

☐ A photographier (ou filmer) mon enfant dans le cadre exclusif d'un projet pédagogique,

☐ A permettre la prise de vue de mon enfant par des journalistes

Fait à, le Signature des 2 responsables légaux

DEMANDE DE PRELEVEMENT

CANTINE/ GARDERIE LANRELAS

La présente demande est valable jusqu'à annulation de ma part, à notifier en temps voulu à la commune de LANRELAS

☐ Je suis déjà en prélèvement et mes coordonnées n'ont pas changées

Numéro National Emetteur : 586309

CREANCIER :

DEBITEUR

Mairie de LANRELAS

Nom :

1 Rue des Roses

Adresse :

22250 LANRELAS

Code Postal/Ville :

AUTORISATION DE PRELEVEMENTS :

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, les prélèvements des factures de cantine/garderie dues à la commune de LANRELAS.

En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec la commune de LANRELAS

Nom de la banque teneur du compte :

IBAN : _ _ _ _ _

BIC : _ _ _ _ _

A Le/...../.....

SIGNATURE :

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion

FICHE D'URGENCE A REMPLIR

Nom : Prénom :

Classe : Date de naissance :

Nom de l'établissement : Année scolaire :

Nom et adresse des parents ou du représentant légal :

.....

N° et adresse du centre de sécurité sociale :

.....

N° et adresse de l'assurance scolaire :

.....

En cas d'accident ou de problème médical, l'établissement s'efforcera de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant **deux numéros de téléphone** :

1 – N° de téléphone du domicile :

2 - N° de travail du père : Portable :

3 – N° de travail de la mère : Portable :

4 – Nom et N° de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :

.....

1) En cas d'urgence, après appel au 15, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers le centre de soins le mieux adapté. **La famille est immédiatement avertie par l'école.** Le médecin demandera systématiquement à la famille d'un élève mineur une autorisation de soins.

2) En cas d'urgence, après appel au 15, si l'état de santé ne nécessite pas de transfert vers une structure hospitalière, j'autorise le directeur à suivre les prescriptions du médecin régulateur

☐ OUI

☐ NON

Rappel : un élève mineur ne peut sortir du centre de soins qu'accompagné de sa famille

Date du dernier rappel **vaccin antitétanique** :

L'enfant a-t-il déjà eu les maladies suivantes :

RUBÉOLE ☐ OUI ☐ NON	VARICELLE ☐ OUI ☐ NON	ANGINE ☐ OUI ☐ NON	OREILLONS ☐ OUI ☐ NON	RHUMATISME ARTICULAIRE
COCQUELUCHE ☐ OUI ☐ NON	OTITE ☐ OUI ☐ NON	ROUGEOLE ☐ OUI ☐ NON	SCARLATINE ☐ OUI ☐ NON	AIGU ☐ OUI ☐ NON

Observations particulières que vous jugez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitement en cours, précautions particulières à prendre ...)

.....

Nom, adresse et n° de téléphone du médecin traitant :

.....

A Le

Signatures des parents,